



GUIDE DE RÉFÉRENCES TECHNIQUES du Milieu de travail GC

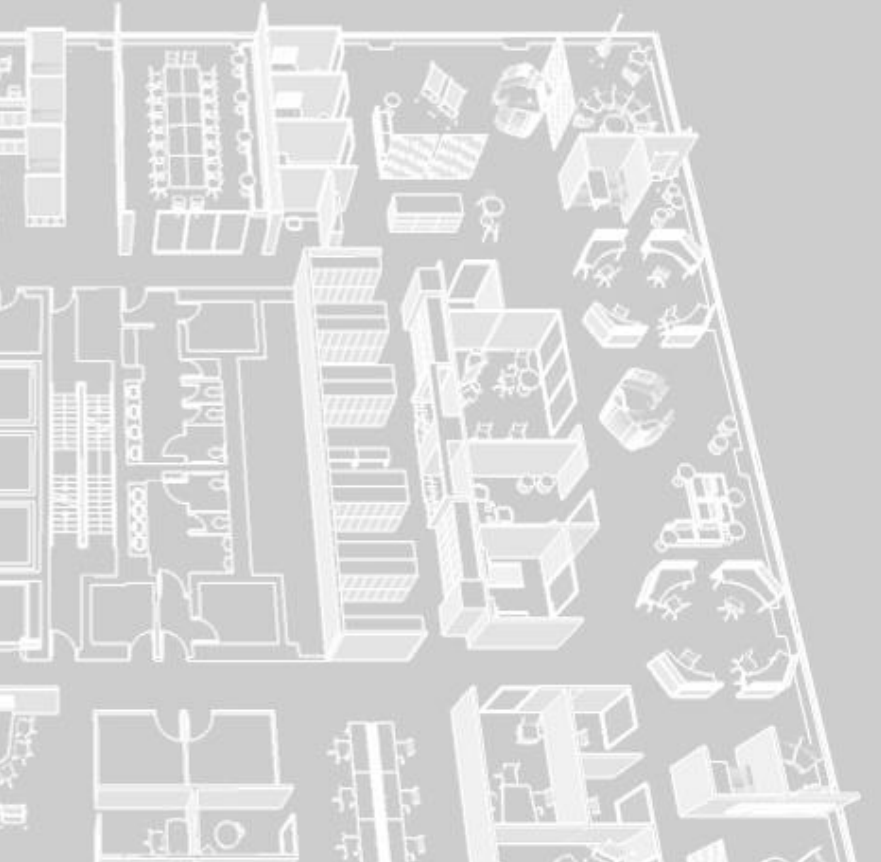


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	PRÉAMBULE SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES ET BUREAUX À AIRES OUVERTES APERÇU DE LA TECHNOLOGIE
PRIMAIRE INDIVIDUEL ET OUVERT	POSTE DE TRAVAIL CAPSULE DE TRAVAIL
PRIMAIRE INDIVIDUEL ET FERMÉ	SALLE DE CONCENTRATION SALLE D'ÉTUDE
SECONDAIRE INDIVIDUEL	CAPSULE DE CONCENTRATION POINT DE TRANSITION CABINE TÉLÉPHONIQUE
COLLABORATIF OUVERT	POINT DE DISCUSSION ENCLAVE ZONE D'ÉQUIPE SALON
COLLABORATIF FERMÉ	SALLE DE TRAVAIL SALLE DE PROJET SALLE DE RÉUNION MOYENNE GRANDE SALLE DE RÉUNION
LOCAUX DE SOUTIEN	CUISINETTE SALLE DE MIEUX-ÊTRE SALLE D'ÉQUIPEMENT ZONE DE RANGEMENT PERSONNEL RANGEMENT PARTAGÉ DÉCHETS ET RECYCLAGE
RESSOURCES	RESSOURCES

Le Guide de références techniques du Milieu de travail GC est un document qui décrit les différents points de travail qui font partie du [Guide de conception du Milieu de travail GC](#). Le présent document devrait être consulté pour tout projet d'aménagement ou de modernisation en parallèle avec le [Guide de conception du Milieu de travail GC](#) et les [Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada](#). Il renferme notamment des pratiques exemplaires sur la dimension des points de travail, des conseils de planification, des conseils sur l'accessibilité, des données techniques et leur application, ainsi que des représentations visuelles.

Le Milieu de travail GC est une stratégie applicable au milieu de travail conçue pour mieux soutenir une fonction publique très performante qui accueille l'innovation, la transformation et le renouvellement continu. Les espaces visent à donner le choix, à encourager la collaboration, à tirer profit de la technologie et à entretenir une culture d'autonomie et de bien-être. Des solutions d'ameublement comprenant une alimentation et des technologies intégrées seront incorporées dans l'ensemble du milieu de travail.

Le présent guide est destiné à servir de référence technique afin de diriger les exigences en matière de conception d'un nouveau Milieu de travail GC. Ce fondement d'exigences techniques devrait être appliqué de concert avec les exigences des clients ainsi que les normes, les politiques; incluant mais non limité au codes du bâtiment, aux codes de l'électricité nationaux, provinciaux et municipaux et normes d'accessibilité (CAN/CSA B651) en vigueur. Il devrait être lu conjointement avec les [Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada](#), le [Guide de conception du Milieu de travail GC](#), la [liste de contrôle de la conception du Milieu de travail GC](#), le [Cahier de planification du Milieu de travail GC](#) et la Norme sur l'immeuble de base du Milieu de travail GC. Consulter la section Ressources pour obtenir des liens vers ces documents.

Il est important de souligner qu'avec la mise en œuvre de l'aménagement du Milieu de travail GC et du [mobilier standard typique du milieu de travail GC](#), la densité d'occupation peut différer des estimations d'origine concernant la conception de l'immeuble de base. Le concepteur doit s'assurer que les systèmes mécaniques et électriques de base de l'immeuble ont la capacité nécessaire pour répondre à des demandes supplémentaires. Pour ce faire, il faut adopter une vision globale de l'immeuble plutôt que de prendre en considération uniquement le projet individuel dans l'immeuble.

Spécifications générales et aires ouvertes de bureaux : les spécifications détaillées dans la présente section constituent les exigences de base pour la conception d'un Milieu de travail GC, à moins d'indication contraire dans les spécifications particulières au point de travail.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

ÉLECTRICITÉ

- Lorsque des prises au sol sont requises, l'utilisation de circuits d'alimentation sous les moquettes est recommandée pour limiter autant que possible la perforation des surfaces.
- Fournir des prises électriques et des interrupteurs pour un usage général partout conformément au *Code national du bâtiment* et aux versions actuelles des normes CSA C22.2 n° 42 et CSA C22.2 n° 111-2010 (15).

ÉCLAIRAGE

- Éclairage de l'immeuble de base.
- Fournir des niveaux d'éclairage appropriés selon les exigences du *Code national du bâtiment*. Consultez aussi la Norme sur l'immeuble de base du Milieu de travail GC.
- Éclairage et rapport de luminance et article 8.12.9.2 Intensité d'éclairage des espaces intérieurs.
- Si possible, fournir un éclairage d'accentuation à intensité réglable par l'utilisateur dans les points de travail.

MÉCANIQUE

- Chauffage, climatisation et ventilation de l'immeuble de base.
- La circulation d'air doit correspondre à la densité d'occupation.
- Si possible, envisager de prévoir une commande automatique afin de réduire la climatisation et la ventilation à l'aide d'un mode veille lorsque les locaux fermés sont inoccupés.
- Conduits de transfert insonorisés en forme de U ou de Z pour cloison pleine hauteur (de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu).

ACOUSTIQUE

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité, à absorber les sons (c.-à-d. panneaux fixés aux murs ou suspendus ou autres séparations) et à séparer les points de travail des autres zones qui diffèrent sur le plan des recommandations acoustiques (zone tranquille par rapport à interactive) ou des tâches (concentrées par rapport à collaboratives). Une séparation visuelle peut également aider à diminuer les distractions occasionnées par les voies de circulation ou les zones très achalandées où l'on effectue des tâches dans un espace ouvert comme les zones d'équipement partagées et de classeurs;
- Fournir un traitement acoustique pour l'absorption sonore, comme des panneaux acoustiques suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Cloisons démontables et/ou sèches avec vitrage, de dalle à dalle entrecoupée du plafond suspendu et de l'isolation (confidentialité des conversations améliorée, ITS d'environ 45).
- Murs peints ou non finis selon le fond. Il est possible de limiter l'utilisation de revêtements muraux dans les zones très achalandées lorsque cela est approprié.
- Si nécessaire, relocaliser et/ou ajouter des stations de remplissage de bouteilles d'eau et/ou des fontaines en fonction des exigences de planification.
- La quincaillerie de la menuiserie préfabriquée doit être en contraste avec les finis de la menuiserie préfabriquée adjacente. S'assurer que les finis de la menuiserie préfabriquée sont exempts de reflets et de motifs marqués.

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES ET BUREAUX À AIRES OUVERTES (suite)

REVÊTEMENT DE PLANCHER

- Si nécessaire, prévoir des systèmes de planchers et des rampes surélevés, un revêtement de sol en résine époxy ou un autre traitement spécial selon les besoins du client.
- Habituellement, on installe de la moquette (en rouleau ou en carreaux) dans l'ensemble des bureaux à aires ouvertes, des salles d'étude, des aires de concentration, des salles de travail et de projet, des cabines téléphoniques et des salles de réunion et un revêtement de sol souple en lés ou en carreaux, des tuiles de céramiques ou un revêtement « non fini » dans les salons et les cuisinettes. Tenir compte des espaces adjacents et des transitions entre les finis pour déterminer le fini le plus approprié.
- Améliorer l'orientation particulière et la durabilité dans les principales voies de circulation (insertions de moquette) sur au plus 10 % de la superficie des étages, sauf si l'on utilise du tapis en carreaux.

PLAFONDS

- Plafond standard de l'immeuble de base (généralement carreaux insonorisants).
- Cloisons nécessaires à la conception mécanique ou aux autres contraintes de l'immeuble.
- Des cloisons ou d'autres éléments de conception (voir Éléments de conception à la page 44) peuvent être utilisés pour définir ou délimiter des espaces et pour l'orientation particulière.
- Fournir des séparateurs en feutre aux plafonds dans les aires ouvertes où des éléments architecturaux de l'immeuble de base sont exposés (poutre à treillis par exemple). Ceux-ci peuvent également être utiles dans les aires où les plafonds sont hauts pour diminuer la transmission du son et améliorer l'acoustique.

PORTES

- Les portes des salles fermées peuvent être montées sur charnières ou coulissantes et vitrées, partiellement vitrées ou pleines.
- Les portes entièrement vitrées doivent avoir, à une hauteur de 1350 mm à 1500 mm du plancher, des bandes opaques continues de 50 mm qui s'étendent sur toute la largeur des portes et des cloisons.
- Une pellicule d'intimité doit être appliquée sur les portes vitrées conformément aux normes et aux codes pertinents.
- Prévoir de la quincaillerie supplémentaire, au besoin, pour assurer la durabilité dans les zones très achalandées, p. ex. plaques de poussée-tirée et plaques de protection.
- Toutes les portes montées sur charnières doivent être munies de poignées à serrure de passage à levier et toutes les portes coulissantes, d'une barre de tirage verticale à au moins 800 mm du sol.

AUDIOVISUEL

- Fournir un moniteur de 40 po à l'entrée principale du bureau qui sera utilisé pour l'orientation particulière ou les messages généraux.

MOBILIER

- Pour toutes les spécifications relatives au mobilier, consulter le [mobilier standard typique du milieu de travail GC](#).

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ACCESSIBILITÉ

- Envisager d'installer des miroirs convexes aux intersections de toutes les voies accessibles où la visibilité est réduite.
- Les commandes doivent être adjacentes à une surface de plancher libre de 800 mm x 1350 mm et centrées sur la longueur ou la largeur de cette surface. De plus, l'axe des commandes doit se trouver à une distance de 400 mm à 1200 mm du plancher.
- La conception des voies accessibles doit être exempte de plantes, de mobilier et d'autres articles autostables.
- Envisager l'utilisation de couleurs contrastantes et/ou l'installation de différents revêtements de plancher pour séparer visuellement les locaux de soutien des voies accessibles adjacentes.
- Pour tous les panneaux vitrés, ajouter une bande de couleur contrastante à une distance entre ± 762 mm et ± 1200 mm au-dessus du plancher fini. Si une pellicule de couleur est déjà spécifiée, on peut omettre la bande de couleur contrastante supplémentaire.
- Envisager de prévoir des couleurs contrastantes à toutes les transitions entre les planchers et les murs, les portes et les murs adjacents ainsi que les portes et les cadres de porte.

Le Milieu de travail GC et la vision du gouvernement numérique sont regroupés dans l'initiative du milieu de travail numérique lancée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), en collaboration avec SPAC et Services Partagés Canada (SPC). L'objectif est de normaliser et d'autoriser la vision du gouvernement numérique dans le contexte du Milieu de travail GC et d'aligner les normes d'aménagement de la technologie vers une commune partagée. Les rôles des trois organismes se définissent comme suit :

- Le **Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT)** appuiera SPAC et SPC dans la mise en œuvre des technologies du Milieu de travail GC au moyen des normes et des instruments politiques pertinents ainsi que des mécanismes et des modèles associés au financement.
- **Services partagés Canada (SPC)** fera ressortir les exigences opérationnelles de l'organisme et élaborera les exigences technologiques connexes. SPC créera des solutions en matière d'infrastructures de technologie qui répondront aux exigences opérationnelles de l'organisme afin de concrétiser la vision du Milieu de travail GC à l'aide d'un modèle commun de milieu de travail numérique. Les solutions technologiques seront regroupées dans des services de TI normalisés, souples, modernes, sécurisés et fiables. SPC travaillera de concert avec le SCT afin d'établir des normes de service et de technologie en matière de TI et d'aider SPAC à fournir la technologie dans le cadre des projets d'aménagement du Milieu de travail GC.
- **Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)** mettra en place la vision du Milieu de travail GC et les exigences opérationnelles des organismes associés. SPAC concevra des bureaux qui répondront aux exigences opérationnelles afin de réaliser la vision du Milieu de travail GC de l'avenir. SPAC et SPC collaboreront afin d'intégrer les solutions technologiques à la conception des installations selon une approche globale.

Le modèle d'aménagement du Milieu de travail GC satisfera aux besoins généraux en matière de milieu de travail des employés du gouvernement du Canada qui travaillent dans un milieu de travail sans fil non assigné et ont besoin de services technologiques collaboratifs et adaptés, en tout temps et partout, dans les domaines de leur milieu de travail (étage, étages multiples, immeuble dans son ensemble). SPC demeure le responsable technique de tous les services technologiques qui sont apportés dans les aménagements du Milieu de travail GC. Les services technologiques et les normes relatives au milieu de travail qui forment la base du modèle d'aménagement du Milieu de travail GC sont rassemblés en fonction des besoins opérationnels dans le cadre d'une posture de sécurité « Protégé B » pour la configuration, l'accessibilité et la conception de l'espace. Les postures de sécurité subséquentes seront élaborées en consultation et en collaboration étroites avec les partenaires et les intervenants. Tous les besoins en matière d'aménagement qui ne font pas partie du modèle d'aménagement du Milieu de travail GC devront être approuvés par la gouvernance du Conseil d'examen de l'architecture intégrée du SCT du gouvernement du Canada pour le financement.

Les exigences, les considérations et les hypothèses liées à la technologie du Milieu de travail GC forment la base du modèle d'aménagement du Milieu de travail GC. Ces conditions devraient être offertes dans tous les emplacements d'aménagement, à moins d'indication contraire de la part de SPAC et/ou du ministère client. Tous les besoins opérationnels relatifs à l'aménagement devraient être indiqués dans le document sur les besoins opérationnels. Ces hypothèses seront examinées et mises à jour régulièrement. *Remarque : Les codes obligatoires et les spécifications techniques relatives à la technologie se trouvent dans la section Référence du présent guide.

Généralités :

- SPAC et SPC devront effectuer une visite des lieux de chaque aménagement pour évaluer les aspects à considérer et les hypothèses relatifs à la technologie.
- Hauteur standard du plafond : 10 pi.
- Mur et matériaux de construction standards de l'immeuble (c.-à-d. métal, béton et cloison sèche).
- Milieu de travail GC conçu principalement pour les espaces de travail du bureau.

Câbles

- Les câbles verticaux et horizontaux (sauf le Wi-Fi du GC) seront installés par SPAC.
- Un seul branchement au réseau local peut être fait pour plusieurs services.
- Jusqu'à 20 % de branchements au réseau local seront déployés pour un aménagement du Milieu de travail GC (pour tous les points de travail combinés).
- Peu ou pas de limites quant aux câbles dans un immeuble (c.-à-d. perçage du plancher, ajout de conduits).

Réseau (réseau local et réseau étendu)

- Un port d'accès par point d'accès.
- Un commutateur à 48 ports.
- Une salle des télécommunications par 1000 m².
- Un étage compte en moyenne 1000 m².
- Connexion filaire au réseau local qui fournit un débit de 1 Mb/s à chaque appareil connecté.

Wi-Fi

- Connectivité entièrement sans fil à l'aménagement du Milieu de travail GC.
- Le Wi-Fi du GC (multilocataire) est le service du GC recommandé par SPC pour la connectivité au réseau.
- Un service Wi-Fi commercial est offert (passerelles d'accès à distance protégé ou de

réseau privé virtuel à vérifier pour les ministères).

- Un point d'accès soutient quinze connexions simultanées d'appareils (compatibles avec les appareils informatiques et mobiles du GC).
- Deux appareils par utilisateur final (informatique et mobile).
- Au moins trois points d'accès par étage.
- La taille du contrôleur varie selon le nombre de points d'accès.
- Fonction d'appels Wi-Fi activée.

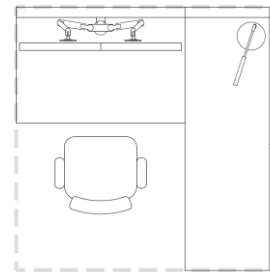
Voix sur IP.

- Entière disponibilité dans les points de travail collaboratifs fermés.
- Entière disponibilité dans les cabines téléphoniques et les salles de concentration.
- Vidéoconférences.
- L'accès à des solutions de vidéoconférences sera offert dans tous les points de travail collaboratifs fermés.
- Une technologie de présentation sans fil pour faire des vidéocaptures d'écran sera offerte à tous les points de travail munis de moniteurs d'au moins 40 po de hauteur.
- Une solution de vidéoconférence tout-en-un sera installée dans les grandes salles de réunion et les salles de réunion moyennes.
- Services cellulaires.
- Puissance de signal minimale de 60 dB offerte dans tout le milieu de travail.
- Configuration de solutions personnalisées :
- Édifices du patrimoine
- Bases militaires
- Besoins en matière d'infrastructures secrètes et classifiées
- Très grand point de travail collaboratif fermé
- Le Guide de références techniques contiendra tous les renseignements concernant la technologie et les services par point de travail.

CONCEPTION

- Peut être en forme de L ou de type comptoir.
- Au moins une surface de travail réglable en hauteur par poste de travail. Pour garantir une accessibilité optimale, des surfaces de travail à hauteur réglable et à commande électrique ayant une plage de réglage entre 584 mm (23 po) et 1237 mm (48 po) doivent être privilégiées si possible.
- Toute surface comprenant un ou des moniteurs doit être d'une profondeur d'au moins 762 mm (30 po) pour permettre l'utilisation d'un bras support pour moniteur.
- Les panneaux ne doivent pas dépasser 1,37 m (54 po) de hauteur. Ils peuvent être plus bas, selon la zone et l'activité qui y est exécutée.
- Prévoir un fauteuil de travail ergonomique réglable et un appareil d'éclairage localisé à intensité réglable.
- Fournir des modules d'alimentation sur la surface de travail.
- Un espace de rangement ouvert ou des crochets facultatifs peuvent être ajoutés pour les sacs ou les bourses.
- Un pouf facultatif peut être ajouté, selon la zone et l'activité qui y est exécutée.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 1

INTIMITÉ VISUELLE : de faible à moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible

TAILLE MOYENNE : 3,5 m²

TECHNOLOGIE

- **Connectivité USB.**
- Une prise au sol (si possible) ou un branchement au réseau local (au besoin).
- Un moniteur de 32 po avec un bras support pour moniteur ou deux moniteurs de 24 po avec un bras support double pour moniteurs. Toujours s'assurer de la compatibilité entre les moniteurs, les bras support pour moniteurs et la taille de la surface de travail.
- Une prise vidéo, voix et données par poste de travail (à la demande du client).

ÉLECTRICITÉ

- Trois prises électriques doubles ou deux prises triples par poste de travail. Relocaliser et/ou ajouter des circuits électriques (un circuit pour trois postes de travail), des prises, des conduits de câbles et des canalisations selon la fonction et l'aménagement des locaux.
- Au moins deux ports USB par poste de travail.

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité, à absorber les sons (c.-à-d. panneaux fixés aux murs ou suspendus ou autres types de séparations) et à séparer les postes de travail des autres zones qui diffèrent sur le plan des recommandations acoustiques (zone tranquille par rapport à interactive) ou des tâches (concentrées par rapport à collaboratives). Une séparation visuelle peut également aider à diminuer les distractions occasionnées par les voies de circulation ou les zones très achalandées où l'on effectue des tâches dans un espace ouvert comme les zones d'équipement partagées et de classeurs.
- Les panneaux ne doivent pas être de catégorie « acoustique ».

ACCESSIBILITÉ

- Sièges à hauteur réglable.
- Surfaces de travail à hauteur réglable. Privilégier les surfaces de travail à hauteur réglable et à commande électrique ayant une plage de réglage entre 584 mm (23 po) et 1237 mm (48 po) si possible.
- Largeur libre minimale de 1100 mm (43 po) dans les couloirs.
- Diamètre de braquage minimal de 1700 mm (67 po).
- S'assurer que le bras support de moniteur est extensible, flexible et facile à régler.
- Éviter de planifier un poste de travail où le dos de l'utilisateur serait du côté du corridor principal.
- Pour une accessibilité optimale, les modules d'alimentation devraient se trouver sur le bord avant de la surface de travail principale à 500 mm (19 po) de l'emplacement de l'utilisateur et être fixés sous la surface, aux endroits où c'est possible.

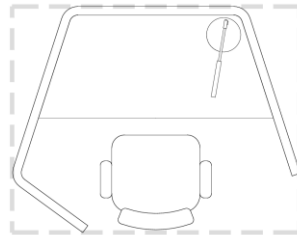
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- **Solution d'ameublement semi-fermée comportant une surface de travail et des panneaux d'intimité.**
- **Prévoir un fauteuil de travail ergonomique réglable.**
- **Écran facultatif.**
- **Appareil d'éclairage localisé à intensité réglable facultatif.**
- **Espace de rangement ouvert ou crochets facultatifs adjacents peuvent être prévus pour les sacs ou les bourses.**

EXEMPLE



OCCUPANTS : 1

INTIMITÉ VISUELLE : de faible à moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible

TAILLE MOYENNE : 2,5 m²

TECHNOLOGIE

- **Connectivité USB.**
- **Idéale pour la technologie mobile.**
- **Envisager de fournir un moniteur de 24 po facultatif.**

ÉLECTRICITÉ

- **Au moins une prise électrique double par capsule de travail.**
- **Prévoir un circuit pour cinq capsules de travail ou d'autres espaces de travail ayant un profil électrique semblable.**
- **Munir la surface de travail de deux ports USB par capsule (si les ports USB ne sont pas intégrés à la capsule, ils peuvent être situés à la base).**

MÉCANIQUE

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux fixés aux murs ou suspendus ou autres types de séparations) entre les capsules ou entre un groupe de capsules et une autre zone ou un autre point de travail.
- Les panneaux d'intimité ne doivent pas être de catégorie « acoustique ».

ACCESSIBILITÉ

- Prévoir une variété de capsules de travail : certains avec un accès plus large.
- Les capsules de travail devraient offrir un diamètre de braquage adéquat de 1700 mm (67 po) à côté du point de travail pour donner accès aux fauteuils roulants, aux triporteurs et aux quadriporteurs, aux endroits où c'est possible.
- Pour une accessibilité optimale, les modules d'alimentation devraient se trouver sur le bord avant de la surface de travail à 500 mm (19 po) de l'emplacement de l'utilisateur et être fixés sous la surface, si possible.

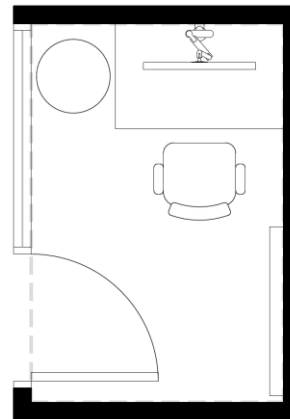
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Toute surface comprenant un ou des moniteurs doit être d'une profondeur d'au moins 762 mm (30 po) pour permettre l'utilisation d'un bras support pour moniteur.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Vitrage sur au moins un mur pour laisser pénétrer la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents) seulement si une grande intimité acoustique n'est pas requise.
- Prévoir une surface sur laquelle on peut écrire sur au moins un mur.
- Fournir un appareil d'éclairage localisé à intensité réglable et un deuxième siège.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 1 à 2

INTIMITÉ VISUELLE : de moyenne à élevée

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : moyenne (cible : ITS 35)

TAILLE MOYENNE : 7,5 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Une prise vidéo, voix et données par salle de concentration (à la demande du client).
- Un moniteur de 32 po avec un bras support pour moniteur ou deux moniteurs de 24 po avec un bras support double pour moniteurs. Toujours s'assurer de la compatibilité entre les moniteurs, les bras support pour moniteurs et la taille de la surface de travail.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit pour quatre salles de concentration ou d'autres espaces de travail ayant un profil électrique semblable.
- Munir la surface de travail d'une prise électrique double ordinaire et d'une prise électrique à un autre endroit pour offrir une souplesse de conception. Prévoir deux ports USB. Envisager des prises électriques supplémentaires si des technologies supplémentaires sont planifiées.
- Envisager le retrait de l'éclairage de l'immeuble de base et son remplacement par un éclairage d'accentuation à intensité réglable par l'utilisateur au moyen de commandes ou le recâblage des appareils d'éclairage actuels.

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

ACCESSIBILITÉ

- **Sièges à hauteur réglable.**
- **Surfaces de travail à hauteur réglable.** Privilégier les surfaces de travail à hauteur réglable et à commande électrique ayant une plage de réglage entre 584 mm (23 po) et 1237 mm (48 po) si possible.
- **Bordure contrastante sur la porte coulissante avec poignée.**
- **La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.**
- **L'aménagement privilégié consiste à éviter que l'utilisateur tourne le dos à la porte.**
- **Diamètre de braquage minimal de 1700 mm (67 po).**
- **Pour une accessibilité optimale, les modules d'alimentation devraient se trouver sur le bord avant de la surface de travail principale à 500 mm (19 po) de l'emplacement de l'utilisateur et être fixés sous la surface, aux endroits où c'est possible.**

AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- **Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.**
- **Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.**
- **Vitrage sur au moins un mur pour laisser pénétrer la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents).**
- **Prévoir une variété de points de travail individuels et ouverts (postes de travail, points de transition et capsules de concentration).**

EXEMPLE



OCCUPANTS : 4 à 6 minimum recommandés, l'occupation varie selon la taille de la salle et les tâches

INTIMITÉ VISUELLE : de faible à moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : moyenne (cible : ITS 45)

TAILLE MOYENNE : 4 m² par occupant

TECHNOLOGIE

- **Connectivité USB.**
- **Des prises au sol (si possible) ou des branchements au réseau local (au besoin).**
- **Prévoir un ordinateur portable par occupant.**
- **Pas de prise téléphonique.**
- **Lorsque l'on remplit une salle d'étude avec d'autres types de points de travail, il faut s'assurer de fournir la technologie nécessaire à ces points de travail précis.**

ÉLECTRICITÉ

- **Prévoir un circuit pour un maximum de six points de travail.**
- **Munir la surface de travail d'une prise électrique double ordinaire, et ce, pour chaque point de travail.**
- **Munir la surface de travail de deux ports USB, et ce, pour chaque point de travail.**
- **Pour les solutions d'ameublement comprenant des sièges rembourrés, fournir des prises électriques dans les planchers et les murs à proximité.**
- **Lorsque l'on remplit une salle d'étude avec d'autres types de points de travail, il faut s'assurer de fournir l'infrastructure électrique nécessaire à ces points de travail précis.**

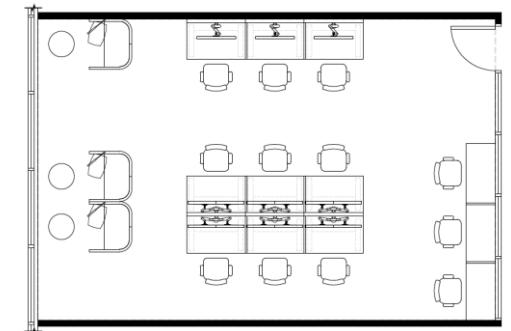
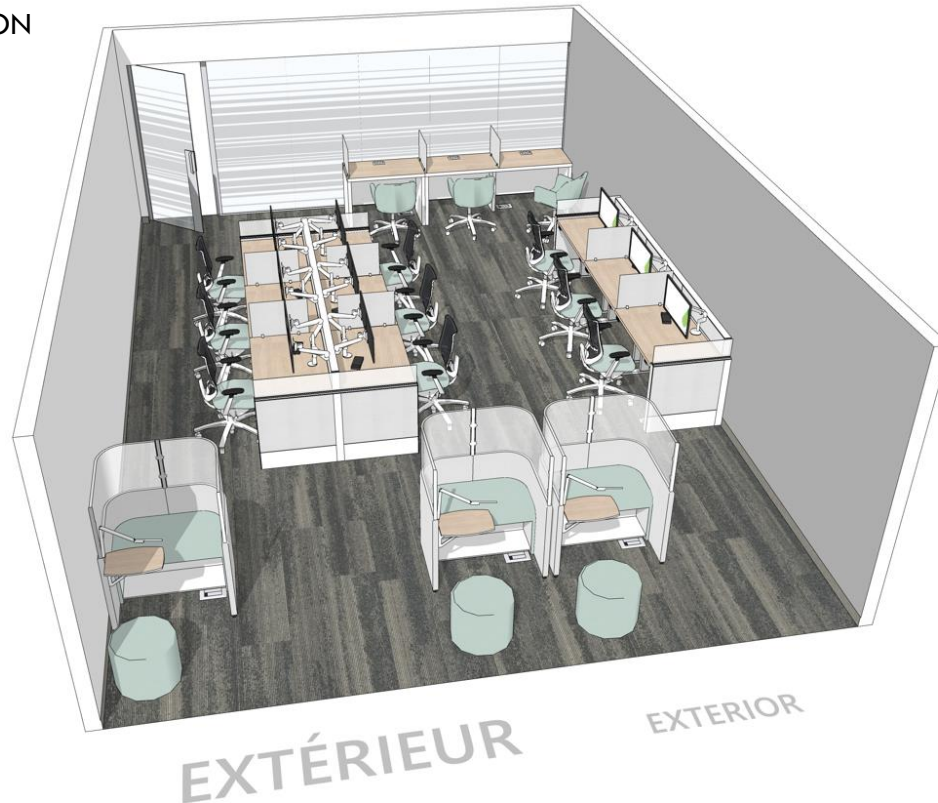
MÉCANIQUE & AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

ACCESSIBILITÉ

- **Largeur libre minimale de 1100 mm (43 po) dans les couloirs.**
- **Diamètre de braquage minimum de 1700 mm (67 po) aux entrées et aux sorties de la salle.**
- **Commandes et prises à une portée (à la verticale) de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).**
- **Bordure contrastante sur la porte coulissante avec poignée.**
- **La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.**

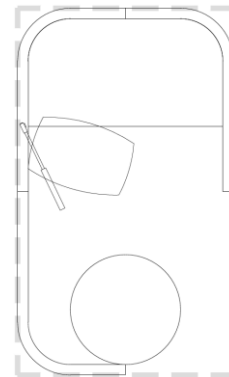
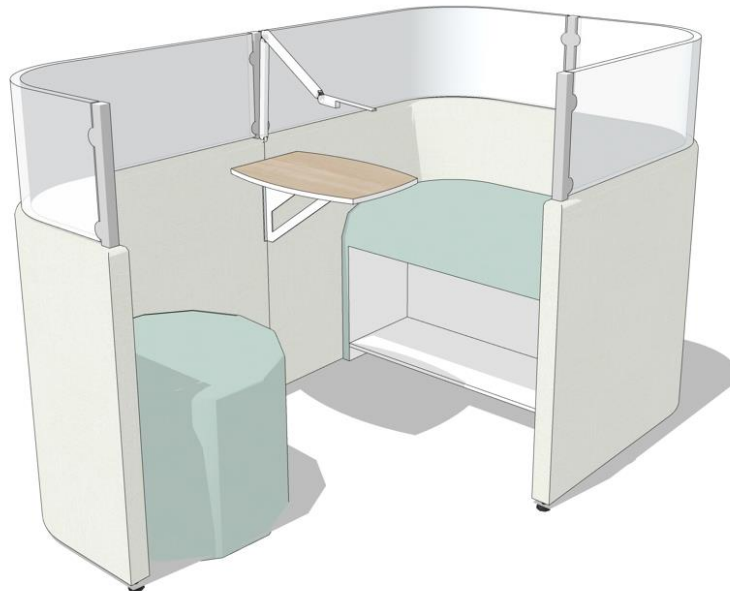
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- **Solution d'aménagement semi-fermée comprenant des sièges rembourrés entourés de panneaux d'intimité.**
- **Appareil d'éclairage localisé à intensité réglable et pouf facultatifs.**
- **Espace de rangement ouvert ou crochets facultatifs adjacents peuvent être prévus pour les sacs ou les bourses.**

EXEMPLE



OCCUPANTS : 1

INTIMITÉ VISUELLE : de faible à moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible (ITS S.O.)

TAILLE MOYENNE : 2,5 m²

TECHNOLOGIE

- **Connectivité USB.**
- **Idéale pour la technologie mobile.**

ÉLECTRICITÉ

- **Au moins une prise électrique double par capsule de concentration.**
- **Prévoir un circuit pour cinq capsules de concentration ou d'autres espaces de travail ayant un profil électrique semblable.**
- **Munir la surface de travail de deux ports USB par capsule de concentration (si les ports USB ne sont pas intégrés à la capsule, ils peuvent être situés à la base).**
- **Un lampadaire ou une lampe intégrée à intensité réglable supplémentaire peut être envisagé si l'aménagement et l'accès à une prise le permettent. Les cordons doivent être dissimulés en conséquence pour réduire le risque de trébuchement.**

MÉCANIQUE

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux fixés aux murs ou suspendus ou autres types de séparations) entre les capsules ou entre un groupe de capsules et une autre zone ou un autre point de travail.
- Les panneaux d'intimité ne doivent pas être de catégorie « acoustique ».

ACCESSIBILITÉ

- Prévoir une variété de capsules de concentration, dont certaines avec un accès plus large.
- Étagères et surfaces à une hauteur de 700 mm à 800 mm (28 po à 31 po).
- Les capsules de concentration devraient offrir un diamètre de braquage adéquat de 1700 mm (67 po) à côté du point de travail pour donner accès aux fauteuils roulants, aux triporteurs et aux quadriporteurs, aux endroits où c'est possible.

AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- **Dimensions idéales :**
 - À un côté – 457 mm (18 po) de profondeur sur 762 mm (30 po) à 914 mm (36 po) de largeur par occupant.
 - À deux côtés – 914 mm (36 po) de profondeur sur 762 mm (30 po) à 914 mm (36 po) de largeur par occupant.
- Fournir des modules d'alimentation sur la surface de travail.
- Peut être une table fixe de type comptoir, une table étroite, etc.
- Un espace de rangement ouvert ou des crochets facultatifs, adjacents peuvent être prévus pour les sacs ou les bourses.

EXEMPLES :



OCCUPANTS : 2 à 8

INTIMITÉ VISUELLE : faible

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible (ITS S.O.)

TAILLE MOYENNE : 1,5 m² par occupant

TECHNOLOGIE

- **Connectivité USB.**
- Une prise au sol (si possible) ou un branchement au réseau local (au besoin).
- Idéale pour la technologie mobile.

ÉLECTRICITÉ

- Munir la surface de travail d'une prise électrique double ou triple à la portée de chaque siège. Prévoir un circuit spécialisé pour un maximum de huit sièges.
- Munir la surface de travail de deux ports USB à la portée de deux sièges.

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

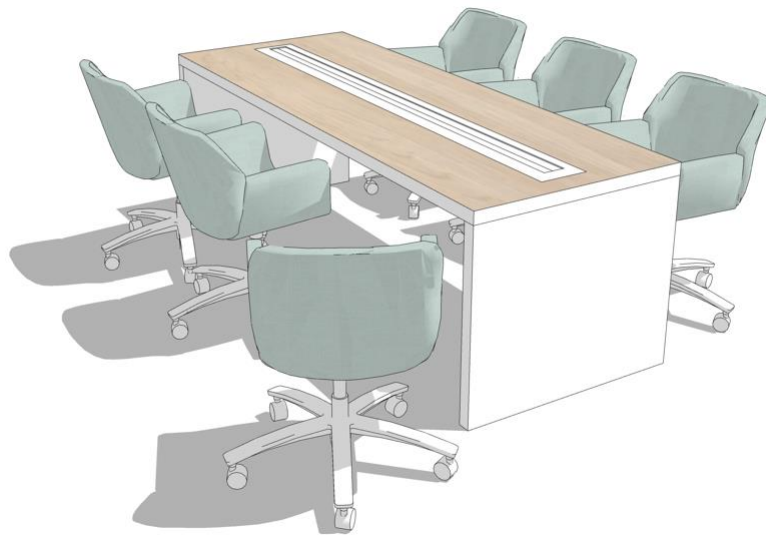
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux soutenus ou suspendus aux murs ou autres types de séparations) et à séparer les points de transition des autres zones ou des autres points de travail.
- Les panneaux ne doivent pas dépasser 1,37 m (54 po) de hauteur.

ACCESSIBILITÉ

- Fournir au moins un groupe ou une section (au moins deux sièges) d'un groupe à une hauteur de bureau entre 737 mm et 860 mm (29 po et 34 po) inclusivement et un espace pour les genoux d'au moins 480 mm (19 po).
- Les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur pour être accessibles.

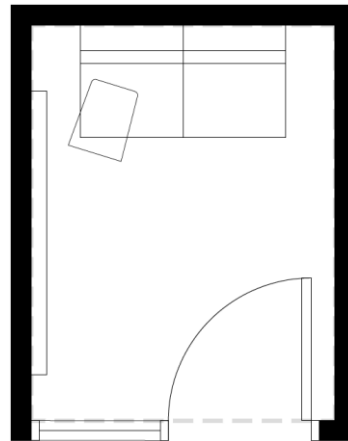
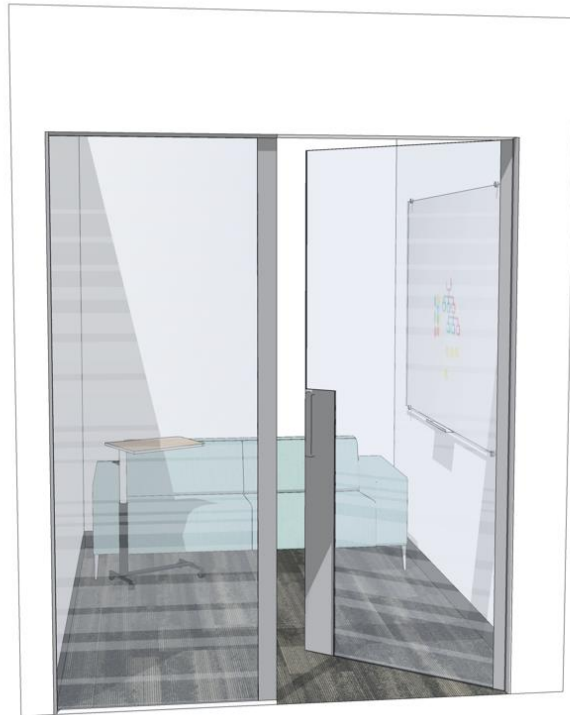
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Il peut s'agir d'une pièce fermée avec porte coulissante ou d'une solution préfabriquée.
- Pour les pièces fermées, prévoir une cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents).
- Prévoir une surface sur laquelle on peut écrire sur au moins un mur.
- Appareil d'éclairage localisé à intensité réglable et pouf facultatifs.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 1

INTIMITÉ VISUELLE : moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : de moyenne à élevée (cible : ITS 35)

TAILLE MOYENNE : 5 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Un réseau local.
- Voix sur IP.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit pour cinq cabines téléphoniques ou d'autres espaces de travail ayant des profils électriques semblables.
- Deux prises électriques doubles ordinaires favorisant la souplesse de conception.
- Un port USB double.
- Envisager un éclairage d'accentuation à intensité réglable par l'utilisateur.

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.
- Pour une solution préfabriquée, consulter les spécifications du fabricant.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

ACCESSIBILITÉ

- **Bordure contrastante sur la porte coulissante avec poignée.**
- **La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.**
- **Prévoir certaines cabines téléphoniques plus grandes permettant un diamètre de braquage de 1700 mm (67 po) dans la pièce.**
- **Prévoir un seuil plat pour permettre aux appareils d'aide à la mobilité d'entrer.**
- **Sièges sur roulettes, au besoin, pour les plus grandes cabines téléphoniques aménagées.**
- **Hauteur de la tablette ou de la surface de 700 mm à 800 mm (28 po à 31 po).**

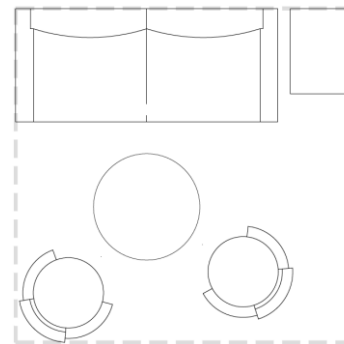
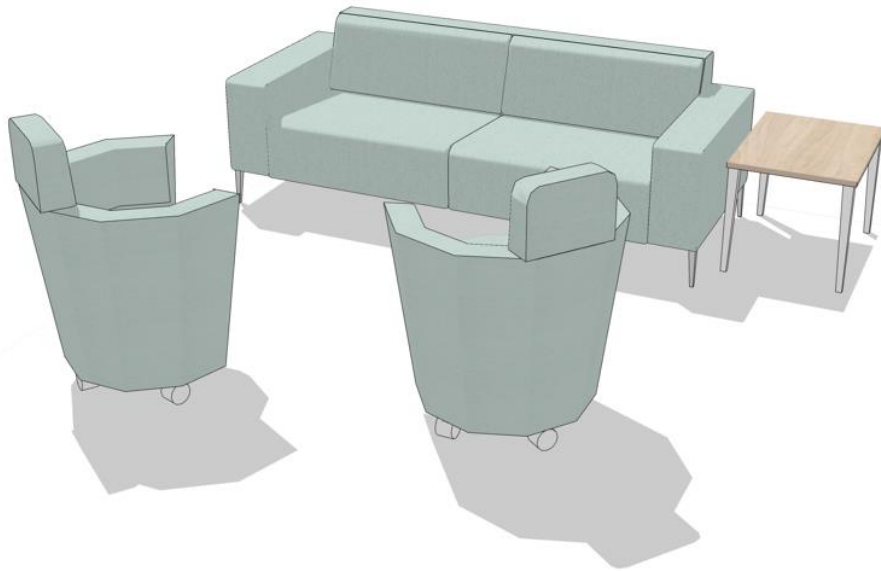
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- **Petit point de travail informel en position debout ou assise avec une petite surface de travail.**

EXEMPLE



OCCUPANTS : 2 à 4

INTIMITÉ VISUELLE : faible

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible (ITS S.O.)

TAILLE MOYENNE : 4 m²

TECHNOLOGIE

- **Envisager une connectivité USB (si une surface de travail est fournie).**

ÉLECTRICITÉ

- **Un lampadaire à intensité réglable peut être envisagé si l'aménagement et l'accès à une prise le permettent; Les cordons doivent être dissimulés en conséquence pour réduire le risque de trébuchement.**

MÉCANIQUE

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- **Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux soutenus ou suspendus aux murs ou autres types de séparations) entre les points de discussion ou entre un groupe de points de discussion et une autre zone ou un autre point de travail.**

ACCESSIBILITÉ

- **Sièges sur roulettes, au besoin.**

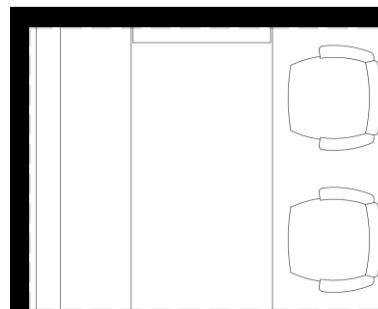
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- **Cabine ou solutions de mobilier semi-fermées avec intimité visuelle sur trois côtés.**
- **Comporte une surface de travail partagée et des sièges rembourrés.**

EXEMPLE



OCCUPANTS : 4

INTIMITÉ VISUELLE : de faible à moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible (ITS S.O.)

TAILLE MOYENNE : 5 m²

TECHNOLOGIE

- **Connectivité USB.**
- **Un moniteur de 35 po monté au mur.**
- **Technologie de présentation sans fil.**

ÉLECTRICITÉ

- **Prévoir un circuit pour deux enclaves.**
- **Munir la surface de travail de deux prises électriques doubles ordinaires et le mur d'une prise électrique double ordinaire réservée au moniteur.**
- **Munir la surface de travail de deux ports USB doubles.**
- **Une ou plusieurs lampes suspendues à éclairage direct ou indirect, selon la fonction de la table de réunion, connectées à un interrupteur-gradateur indépendant.**

MÉCANIQUE

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux fixés aux murs ou suspendus ou autres séparations) entre les enclaves ou entre une enclave et une autre zone ou un autre point de travail.

ACCESSIBILITÉ

- Prévoir un espace où un accès vers l'avant de 1350 mm (53 po) (jusqu'à 480 mm [19 po] sous la table) peut être maintenu et où l'espace libre pour les genoux est de 800 mm (32 po) de largeur et de 480 mm (19 po) de profondeur. L'espace ne devrait pas empiéter sur les voies de circulation.
- Les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur pour être accessibles.

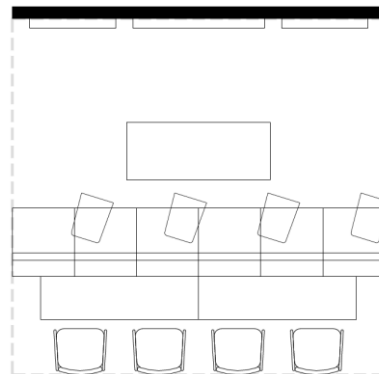
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Divers outils de travail collaboratif incorporés dans la zone, par exemple un ou plusieurs écrans d'affichage, un écran tactile interactif, des tableaux blancs, etc.
- Envisager une section offrant des accoudoirs et/ou des accoudoirs-tablettes ou des petites tables mobiles et réglables.
- Peut comprendre différentes surfaces de travail fixes ou mobiles.
- Fournir un bahut pour le rangement du matériel de TI et/ou le matériel audiovisuel, selon les besoins. Toujours vérifier auprès des personnes-ressources en matière de mobilier et de TI pour déterminer les exigences de chaque projet.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 6 à 10

INTIMITÉ VISUELLE : de faible à moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible (ITS S.O.)

TAILLE MOYENNE : 15 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Un réseau local.
- Un moniteur de 55 po monté au mur.
- Technologie de présentation sans fil.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir deux circuits pour chaque zone d'équipe.
- Minimum de trois prises électriques doubles avec port de recharge USB.
- Une prise électrique double ordinaire réservée au moniteur.
- Les prises électriques avec port USB doivent être intégrées à la solution d'ameublement (le cas échéant).

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux soutenus ou suspendus aux murs ou autres types séparations) et à séparer les zones d'équipe des autres zones ou des autres points de travail.

ACCESSIBILITÉ

- Largeur libre minimale de 1100 mm (43 po) dans les couloirs.
- Diamètre de braquage minimal de 1700 mm (67 po).
- Fournir des tables mobiles à hauteur réglable pour les ordinateurs portables.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).
- Les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur pour être accessibles.
- Une configuration des sièges en demi-cercle peut être légèrement inclinée afin de libérer de l'espace à une extrémité pour les appareils d'aide à la mobilité ou une chaise supplémentaire.

AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Fournir un mobilier varié de salle à manger tel que des sièges rembourrés, de petites tables et des chaises avec et sans accoudoirs.
- Les salons peuvent se trouver n'importe où dans les zones interactives et les zones de transition. Cependant, il doit y en avoir un d'au moins 10 m² pour chaque cuisinette.
- Le mobilier doit être facile à nettoyer.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 10 et plus

INTIMITÉ VISUELLE : faible

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible (ITS S.O.)

TAILLE MOYENNE : 10 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Un moniteur facultatif de 48 po monté au mur.
- Technologie facultative de présentation sans fil.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit spécialisé pour chaque 15 m² du salon.
- Une prise électrique double ordinaire réservée au moniteur.
- Minimum de trois prises électriques doubles avec port de recharge USB.
- Les prises électriques avec port USB doivent être intégrées à la solution d'ameublement (le cas échéant).

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

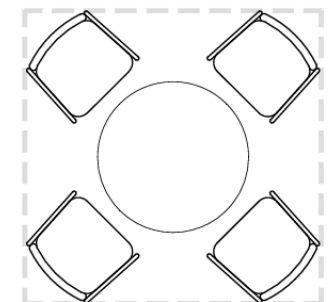
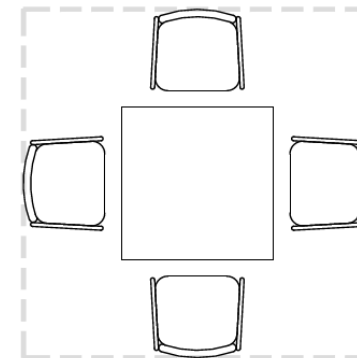
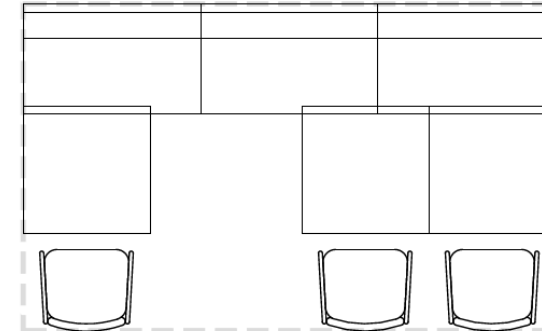
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux soutenus ou suspendus aux murs ou autres types séparations) et à séparer les salons des autres zones ou des autres points de travail.

ACCESSIBILITÉ

- **Espace libre pour les genoux de 685 mm (27 po) du plancher fini au dessous des tables.**
- **Offrir différentes hauteurs accessibles pour les tables (c.-à-d. hauteur table, hauteur comptoir, hauteur bar), mais privilégier les options avec hauteur table.**
- **Envisager d'offrir plus d'espace pour chaque siège à la table (762 mm à 812 mm au lieu de 609 mm à 711 mm [30 po à 32 po au lieu de 24 po à 28 po]).**
- **Envisager d'offrir différents piètements pour les tables.**

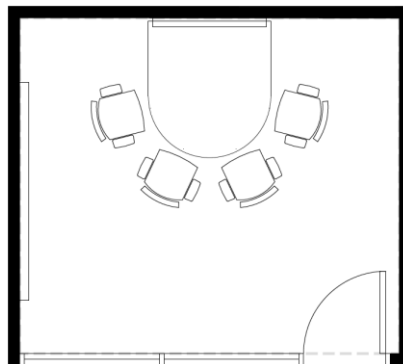
DÉTAILS DU PLAN



CONCEPTION

- Surface de travail, chaises de conférence avec affichage sur grand écran.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour laisser pénétrer la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents).
- Prévoir une surface sur laquelle on peut écrire sur au moins un mur.
- Fournir un éclairage localisé et/ou un éclairage d'accentuation approprié à intensité réglable.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 4 à 6

INTIMITÉ VISUELLE : de moyenne à élevée

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : moyenne (cible : ITS 35)

TAILLE MOYENNE : 16 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Un branchement au réseau local.
- Voix sur IP.
- Vidéoconférence.
- Prévoir un ordinateur portable par occupant.
- Un moniteur de 50 po ou 65 po, selon la configuration de la salle, monté au mur.
- Technologie de présentation sans fil.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit par salle de travail.
- Une prise électrique double ordinaire réservée au moniteur.
- Une des prises électriques avec port USB doit être intégrée à la solution d'ameublement.
- Deux prises électriques doubles.
- Deux prises USB doubles.

MÉCANIQUE

- Consulter le document **Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**
- Remarque : Les éléments mécaniques doivent être conçus précisément pour les salles de réunion fermées.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document **Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

ACCESSIBILITÉ

- Bordure contrastante sur la porte coulissante avec poignée.
- La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).
- En ce qui concerne les emplacements des prises électriques montées sur la surface de travail et sur la table, les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur pour être accessibles.
- Diamètre de braquage de 1700 mm (67 po) dans la salle.
- Éclairage de 200 lux.
- Espace libre pour les genoux de 685 mm (27 po) du plancher fini au dessous des tables.
- Envisager d'utiliser des pieds colonnes avec base et d'offrir une hauteur de bureau entre 737 mm (29 po) et 860 mm (34 po) inclusivement pour garantir une accessibilité optimale.

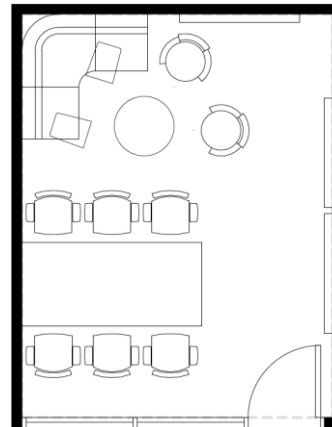
AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour laisser pénétrer la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents).
- Fournir un mur sur lequel on peut écrire ou des tableaux blancs mobiles.
- Fournir un éclairage localisé et/ou un éclairage d'accentuation approprié à intensité réglable.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 6 à 10

INTIMITÉ VISUELLE : de moyenne à élevée

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : moyenne (cible : ITS 35)

TAILLE MOYENNE : 20 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Un réseau local.
- Voix sur IP.
- Prévoir un ordinateur portable par occupant.
- Un ou deux moniteurs de 40 po à 55 po, selon la configuration de la salle, montés au mur.
- Technologie de présentation sans fil.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir un circuit par salle de projet.
- Une prise électrique double ordinaire réservée au moniteur.
- Une prise vidéo, voix et données par poste de travail (à la demande du client).
- Les prises avec port USB doivent être intégrées à la solution d'ameublement (le cas échéant).
- Entre quatre et six prises électriques doubles avec port de recharge USB.

MÉCANIQUE

- Consulter le document **Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**
- **Remarque : Les éléments mécaniques doivent être conçus précisément pour les salles de réunion fermées.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document **Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

ACCESSIBILITÉ

- **Sièges et mobilier mobile sur roulettes, au besoin.**
- **Commandes et prises à une distance verticale de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).**
- **En ce qui concerne les emplacements des prises électriques montées sur la surface de travail et sur la table, les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur pour être accessibles.**
- **Diamètre de braquage de 1700 mm (67 po) dans la salle.**
- **Bordure contrastante sur la porte coulissante avec poignée.**
- **La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.**

AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Fournir des tables mobiles que l'on peut disposer de différentes façons (pour des cours, des présentations, etc.).
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour laisser pénétrer la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents).
- Fournir un bahut pour le rangement du matériel de TI et/ou le matériel audiovisuel, selon les besoins. Toujours vérifier auprès des personnes-ressources en matière de mobilier et de TI pour déterminer les exigences de chaque projet.
- Configuration de la vidéoconférence et solution d'ameublement pour ranger la technologie mobile.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 10 à 12

INTIMITÉ VISUELLE : de moyenne à élevée

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : de moyenne à élevée (cible : ITS 45)

TAILLE MOYENNE : 32 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Voix sur IP.
- Réseau local.
- Un ou deux moniteurs de 75 po à 80 po, selon la configuration de la salle, montés au mur.
- Technologie de présentation sans fil.
- Matrice de câble.
- Prévoir un ordinateur portable par occupant.
- Vidéoconférences.
- Deux prises vidéo, voix et données ordinaires (à la demande du client).

EXIGENCES ÉLECTRIQUES

- Prévoir deux circuits.
- Quatre prises électriques doubles ordinaires et une prise au sol ordinaire (alimentée par un circuit sous la moquette).
- Une prise électrique double ordinaire réservée au moniteur.
- Une prise vidéo, voix et données au sol ordinaire alimentée par un circuit sous la moquette.
- Les prises électriques et les prises de transmission de données doivent être intégrées à la solution d'ameublement.

ÉLECTRICITÉ (suite)

- Un ou plusieurs appareils d'éclairage suspendus à éclairage direct ou indirect, selon la fonction de la table de réunion, connectés à un interrupteur indépendant et à un détecteur de mouvement.
- Éclairage périmétrique ou éclairage d'accentuation à intensité réglable, visant à répondre aux besoins d'un présentateur, connecté à un interrupteur indépendant et à un détecteur de mouvement.

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.
- Remarque : Les éléments mécaniques doivent être conçus précisément pour les salles de réunion fermées.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

ACCESSIBILITÉ

- Diamètre de braquage de 1700 mm (67 po).
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).
- Pour une accessibilité optimale, les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur.
- Largeur libre minimale de 1500 mm (59 po) partout dans la salle.
- Espace libre pour les genoux de 685 mm (27 po) du plancher fini au dessous des tables.
- Chaises de conférence à hauteur réglable sur roulettes.
- Portes coulissantes avec poignée et bordures contrastantes.
- La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.

AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches.
- Prévoir une porte à chaque extrémité de la pièce et envisager des portes coulissantes pour optimiser l'espace.
- Cloison vitrée sur au moins un mur pour laisser pénétrer la lumière (une pellicule d'intimité peut être appliquée conformément aux normes et aux codes pertinents).
- Prévoir une surface sur laquelle on peut écrire sur au moins un mur.
- Prévoir des banquettes ou d'autres sièges secondaires et des tables pour ordinateur portable le long d'un mur en vue d'accueillir des invités supplémentaires.
- Fournir un bahut pour le rangement du matériel de TI et/ou le matériel audiovisuel, selon les besoins. Toujours vérifier auprès des personnes-ressources en matière de mobilier et de TI pour déterminer les exigences de chaque projet.
- Configuration de la vidéoconférence et solution d'ameublement pour ranger la technologie mobile.

EXEMPLE



OCCUPANTS : 20 et plus

INTIMITÉ VISUELLE : de moyenne à élevée

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : de moyenne à élevée (cible : ITS 45)

TAILLE MOYENNE : 60 m²

TECHNOLOGIE

- Connectivité USB.
- Voix sur IP.
- Réseau local.
- Quatre moniteurs de 75 po à 80 po, selon la configuration de la salle, montés au mur.
- Technologie de présentation sans fil.
- Vidéoconférences.
- Prévoir un ordinateur portable par occupant.
- Système de microphones.

ÉLECTRICITÉ

- Prévoir trois circuits.
- Quatre prises électriques doubles ordinaires et une prise au sol ordinaire (alimentée par un circuit sous la moquette).
- Une prise électrique double ordinaire réservée à chaque moniteur.
- Deux prises vidéo, voix et données ordinaires (à la demande du client).
- Deux prises vidéo, voix et données au sol ordinaires alimentées par un circuit sous la moquette.
- Les prises électriques et les prises de transmission de données doivent être intégrées à la solution d'ameublement.

ÉLECTRICITÉ (suite)

- Un ou plusieurs appareils d'éclairage suspendus à éclairage direct ou indirect, selon la fonction de la table de réunion, connectés à un interrupteur indépendant et à un détecteur de mouvement (un ou plusieurs circuits supplémentaires peuvent être nécessaires).
- Éclairage périmétrique ou éclairage d'accentuation à intensité réglable, visant à répondre aux besoins d'un présentateur, connecté à un interrupteur indépendant et à un détecteur de mouvement (un ou plusieurs circuits supplémentaires peuvent être nécessaires).

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.
- Remarque : Les éléments mécaniques doivent être conçus précisément pour les salles de réunion fermées.

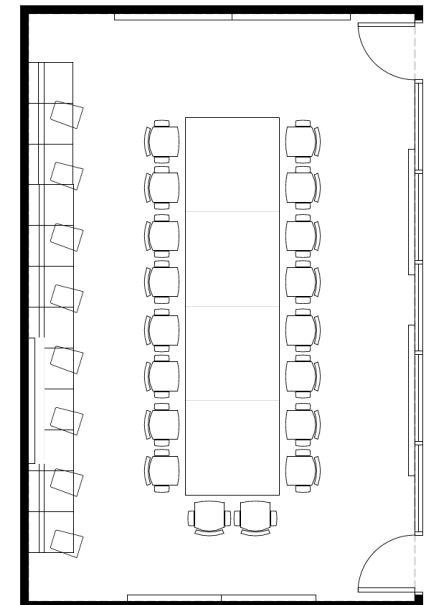
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

ACCESSIBILITÉ

- Système de sonorisation assistée.
- Diamètre de braquage de 1700 mm (67 po).
- Largeur libre minimale de 1500 mm (59 po) partout dans la salle.
- Commandes et prises à une distance verticale de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).
- Pour une accessibilité optimale, les modules d'alimentation doivent être situés à 500 mm (19 po) de l'utilisateur.
- Espace libre pour les genoux de 685 mm (27 po) du plancher fini au dessous des tables.
- Chaises de conférence à hauteur réglable sur roulettes.
- Envisager de fournir des accoudoirs et des supports dorsaux aux sièges secondaires si l'espace le permet.
- Envisager de fournir des tables accessibles, des piètements pour les tables et des zones propices à la reconfiguration.
- Portes coulissantes avec poignée et bordures contrastantes.
- La porte coulissante doit s'ouvrir facilement.

AUTRES EXEMPLES DE CONFIGURATION



CONCEPTION

- Cuisine destinée au rangement et à la préparation des aliments des employés.
- Accès à la lumière du jour et aux vues extérieures, si possible, et/ou cloison vitrée sur au moins un mur pour permettre la pénétration de la lumière.
- Espace fermé ou semi-fermé séparé visuellement des espaces de travail.
- Prévoir un ou plusieurs éviers, un espace pour des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes, de la menuiserie préfabriquée et des comptoirs.
- Prévoir un centre de collecte.

POINTS DE RÉFÉRENCE :

1 à 24 occupants

- Une salle de 5 m²
- Menuiserie sur 5 pi (1,5 m) linéaires
- Un réfrigérateur
- Un four à micro-ondes
- Centre de collecte

25 à 49 occupants

- Une salle de 10 m²
- Menuiserie sur 5 à 8 pi (1,5 à 2,5 m) linéaires
- Deux réfrigérateurs max.
- Deux fours à micro-ondes max.
- Centre de collecte

50 à 149 occupants

- Une salle de 15 m²
- Menuiserie sur 12 à 16 pi (3,5 à 5 m) linéaires
- Trois réfrigérateurs max.
- Trois fours à micro-ondes max.
- Centre de collecte

150 à 299 occupants

- Deux salles de 15 m² chacune
- Menuiserie sur 12 à 16 pi (3,5 à 5 m) linéaires chacune
- Deux réfrigérateurs max. chacune
- Deux fours à micro-ondes max. chacune
- Un centre de collecte chacune

VOIR LA PAGE SUIVANTE POUR UNE ÉLÉVATION ET UN DESSIN DE DÉTAIL.

OCCUPANTS : S.O.

(Non compris dans le taux d'occupation)

INTIMITÉ VISUELLE : moyenne

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : de faible à moyenne

TECHNOLOGIE S.O.

ÉLECTRIQUE

- Prises électriques doubles ordinaires spécialisées adaptées au nombre de réfrigérateurs et de fours à micro-ondes.
- Prise 5-20R double ordinaire (avec disjoncteur de fuite de terre s'il est exigé par le Code canadien de l'électricité, CSA 22.1).
- Prises électriques doubles pour les autres appareils de comptoir en fonction des besoins du client.
- Éclairage sous les armoires avec détecteur de mouvement (facultatif).

MÉCANIQUE

- Tuyauterie d'eau chaude, d'eau froide, d'évacuation et d'évier pour évier de cuisine (voir le code de la construction pour les exigences en matière de plomberie de cuisine).
- Ventilateur d'extraction au besoin.

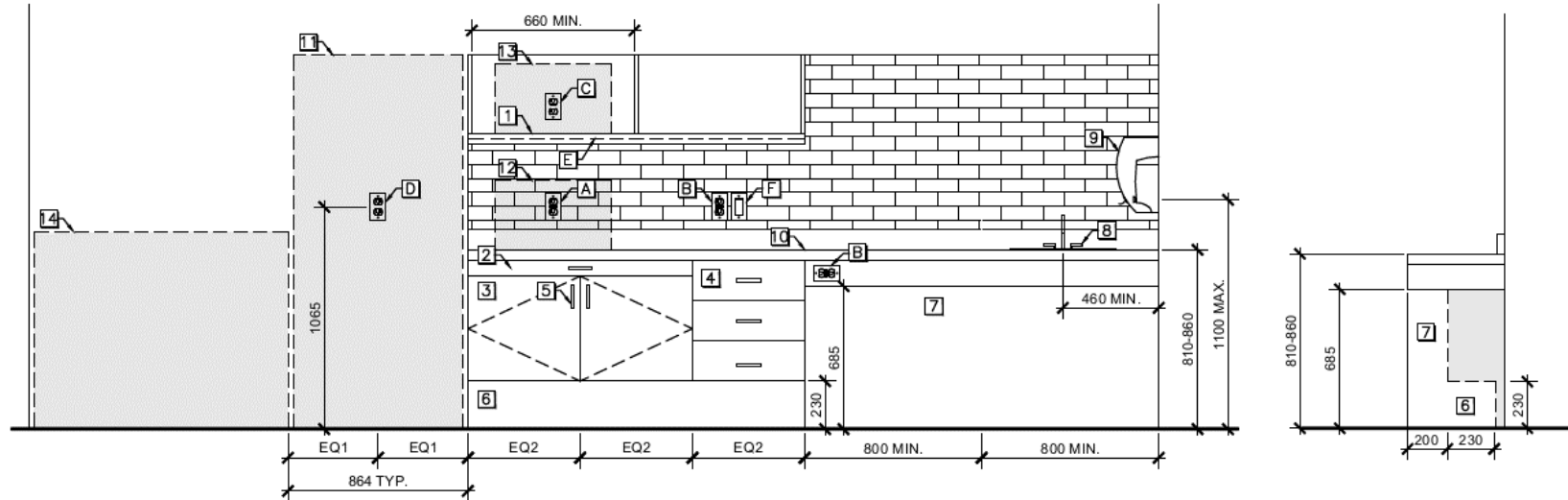
FINIS

- Prévoir un traitement acoustique pour l'absorption sonore, comme des panneaux acoustiques suspendus au plafond ou fixés aux murs, etc.
- Surface solide ou comptoirs en plastique stratifié et armoires en plastique stratifié ou en bois d'ingénierie. Consulter la section A5.1 des Normes d'aménagement pour de plus amples renseignements.

ACCESSIBILITÉ

- Diamètre de braquage de 1700 mm (67 po) le long des comptoirs.
- Éclairage min. de 300 lux.
- Commandes à contraste élevé.
- Hauteurs variées entre le comptoir et l'îlot pour garantir que la plage des hauteurs permette d'accueillir le plus grand nombre d'utilisateurs possible.
- Tous les articles rangés dans les armoires ou sur les étagères supérieures (assiettes, tasses, etc.) doivent aussi être disponibles plus bas.

EXEMPLE



LEGEND

1	Étagère ouverte avec cache lumière sous la tablette. Toutes les bordures et les côtés visibles doivent être finis. Largeur minimale de 660 mm si l'on prévoit y installer un four micro-ondes.
2	Prévoir un espace de comptoir à côté du four micro-ondes (du côté où la porte se clenche) ou une tablette coulissante sous le four micro-ondes dont la largeur est égale ou supérieure à celui-ci et qui coulisse sur au moins 250 mm.
3	Les armoires inférieures comportent des trous pré-perçés pour l'insertion de supports pour tablettes réglables. Toutes les bordures et les côtés visibles doivent être finis. Une tablette doit être comprise.
4	Tiroirs inférieurs. La configuration des tiroirs doit répondre aux besoins du client.
5	Les poignées doivent être installées dans le haut des armoires inférieures et dans le bas des armoires supérieures.
6	Espace pour les orteils d'au moins 230 mm de haut et 150 mm de profondeur est requis devant les armoires inférieures. Un espace pour les orteils de 800 mm de large x 230 mm de profondeur x 230 mm de haut est également requis sous l'évier et le comptoir incluant l'espace pour les genoux.
7	Un espace pour les genoux d'un minimum de 800 mm de large x 200 mm de profondeur x 685 mm de haut est requis à l'évier. Un espace supplémentaire pour les genoux de 800 mm de large x 200 mm de profondeur x 685 mm de haut est requis sous le comptoir. Ceux-ci peuvent être combinés pour former un espace totale d'au moins 1600 mm de large.
8	Évier avec robinet de type levier qui peut être utilisé avec la main fermée ou activé sans contact. La fonction sans contact est préférable. L'axe du tuyau doit être situé à au moins 460 mm du mur latéral adjacent et le bord de l'évier doit être situé entre 810 mm et 860 mm au-dessus du plancher fini.
9	Distributeurs d'essuie-tout et de savon. Doit être situé à une portée maximale de 500 mm de l'évier, avec des commandes situées à une hauteur maximale de 1100 mm au-dessus du plancher fini. Ils doivent fonctionner sans contact ou pouvoir être utilisés avec la main fermée. Le fondionnement sans contact est préférable.
10	Comptoir avec dossier anti-éclaboussure et bordure de finition en façade aux endroits ouverts. L'épaisseur, le profil et la hauteur du dossier doivent être déterminés en fonction de chaque projet.
11	Réfrigérateur (non compris). Un réfrigérateur côte à côte est recommandé. Si un réfrigérateur avec congélateur superposé est précisé, envisager un réfrigérateur dont le congélateur est en bas. Au moins 1 étagère de congélateur et 1 étagère de réfrigérateur ne doit pas dépasser 1100 mm au-dessus du plancher fini. Le type de réfrigérateur doit être pris en considération au moment de prévoir les dimensions de l'ouverture.
12	Four micro-ondes (non compris). Emplacement principal.
13	Four micro-ondes (non compris). Emplacement secondaire. À utiliser seulement si un four micro-ondes est déjà installé sur le comptoir.
14	Unité pour les déchets ménagers et le recyclage (non compris).

Les dimensions incluses sont tirées de la norme **CAN/CSA B651 (Conception accessible pour l'environnement bâti)** - Veuillez vous référer à Cuisine pour toutes les exigences CAN/CSA B651.

LEGEND - ELECTRICAL

A	Prise électrique double de 15 A avec disjoncteur de fuite à la terre réservée au four micro-ondes.
B	Prise électrique double de 15 A avec disjoncteur de fuite à la terre. Au moins une prise électrique doit être installée sur le devant du comptoir, près de celui-ci ou sur le côté d'une armoire. Elles doivent être accessibles à une distance d'au plus 500 mm. Le comptoir doit être libre près de la prise électrique du comptoir pour l'utilisation de petits appareils.
C	Prise électrique double de 15 A réservée pour le deuxième four micro-ondes, au besoin.
D	Prise électrique double de 15 A réservée au réfrigérateur.
E	Éclairage à DEL, à faible puissance avec gradateur, sous forme de bande ou pour installation sous les armoires.
F	Interrupteur pour l'éclairage sous les armoires.

CONCEPTION

- Pièce fermée avec cloisons démontables et/ou sèches et intimité visuelle.
- Les dimensions idéales sont d'au moins 2,74 m x 2,74 m (9 po x 9 po).
- Éclairage à intensité réglable dans la salle.
- Fournir un éclairage d'accentuation réglable (en intensité et en couleur), comme des bandes à DEL de couleur, ou des sources de lumière indirectes, comme une lampe de table ou un lampadaire avec une ampoule à DEL de couleur.
- Prévoir un fauteuil de repos avec un dossier haut, un pouf et de petites tables pour y déposer une bouteille, un téléphone, etc.
- Indicateur « occupé » automatique, car la porte ne devrait pas pouvoir se verrouiller.
- Porte latérale vitrée (lumière provenant du côté) avec pellicule d'intimité (peut être appliquée sur toute la porte ou sur les $\frac{3}{4}$ pour une intimité en position assise).

EXEMPLES



OCCUPANTS : 1

INTIMITÉ VISUELLE : de moyenne à élevée

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : moyenne (cible : ITS 35)

TAILLE MOYENNE : 7,5 m²

TECHNOLOGIE

- Aucune utilisation de la technologie.

ÉLECTRICITÉ

- Munir la salle d'une prise électrique double ordinaire sur un mur.
- L'éclairage de l'immeuble de base doit être connecté sur un circuit distinct pour permettre à l'utilisateur d'en régler l'intensité.
- Envisager l'ajout d'un éclairage d'accentuation à DEL avec commandes réglables par l'utilisateur ou le recâblage de l'appareil d'éclairage actuel.
- Un lampadaire peut être envisagé si l'aménagement et l'accès à une prise le permettent. Les cordons doivent être dissimulés en conséquence pour réduire le risque de trébuchement.

MÉCANIQUE

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.

ACCESSIBILITÉ

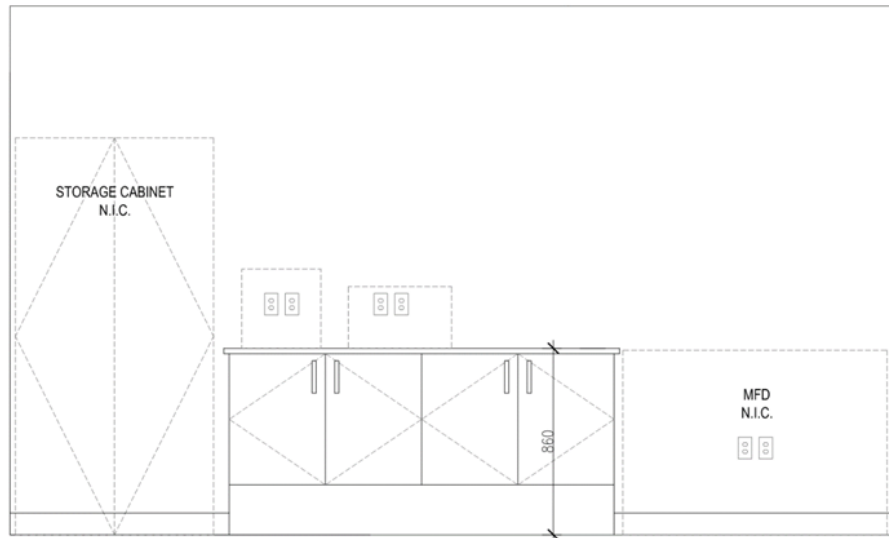
- Bordure contrastante sur la porte coulissante avec poignée.
- Diamètre de braquage minimal de 1700 mm (67 po).

CONCEPTION

- **Centre opérationnel avec fournitures de bureau et surface de travail.**
- **Fournir une alimentation électrique pour le matériel : imprimante multifonction, déchiqueteuse, etc.**
- **Prévoir un meuble de rangement et une surface de travail.**

POINT DE RÉFÉRENCE :

- **Jusqu'à une salle d'équipement par groupe de 50 personnes ciblées (ou une superficie d'étage d'environ 500 m²).**
- **Au moins une salle d'équipement semi-fermée par étage comportant un endroit pour entreposer les fournitures et une surface pour l'assemblage : 1800 à 2400 mm linéaires (6 à 8 pi) de comptoir et d'espace d'entreposage inférieur.**



GENERAL NOTES:

- MAXIMUM FORWARD REACH 500mm
- MAXIMUM HEIGHT CONTROLS 1200mm FROM FLOOR
- HIGH CONTRAST FOR CONTROLS (AUDIO AND VISUAL SIGNALS ARE PREFERRED)
- MINIMUM SPACE CLEARANCE OF 1700mm OUTWARDS FROM EDGE OF COUNTER
- MINIMUM ILLUMINATION 200 LUX
- "D" TYPE HANDLES FOR ALL DRAWERS OR PULL-OUT SHELVES

OCCUPANTS : **S.O.**

(Non compris dans le taux d'occupation)

INTIMITÉ VISUELLE : **de faible à moyenne**

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : **moyenne**

TAILLE MOYENNE : **5 m²**

POSTURE : **S.O.**

TECHNOLOGIE

- **Réseau local.**
- **Imprimante et/ou imprimante multifonction.**
- **Déchiqueteuse.**
- **Traceur (facultatif).**

ÉLECTRICITÉ

- **Quatre prises électriques doubles pour répondre aux besoins propres au matériel.**
- **Trois prises vidéo, voix et données pour répondre aux besoins propres au matériel.**

MÉCANIQUE

- **Un ventilateur d'extraction vers l'extérieur pour la photocopieuse peut être nécessaire pour les espaces fermés ou lorsque les taux et les volumes de photocopie et d'impression sont élevés, aux endroits où c'est possible.**

ACCESSIBILITÉ

- **Hauteur des commandes de 400 mm à 1200 mm (16 po à 47 po).**
- **Zone dégagée de 1350 mm x 1350 mm (53 po x 53 po).**
- **Tous les articles placés dans les armoires ou sur les étagères supérieures (papier, fournitures, etc.) doivent aussi être disponibles plus bas.**

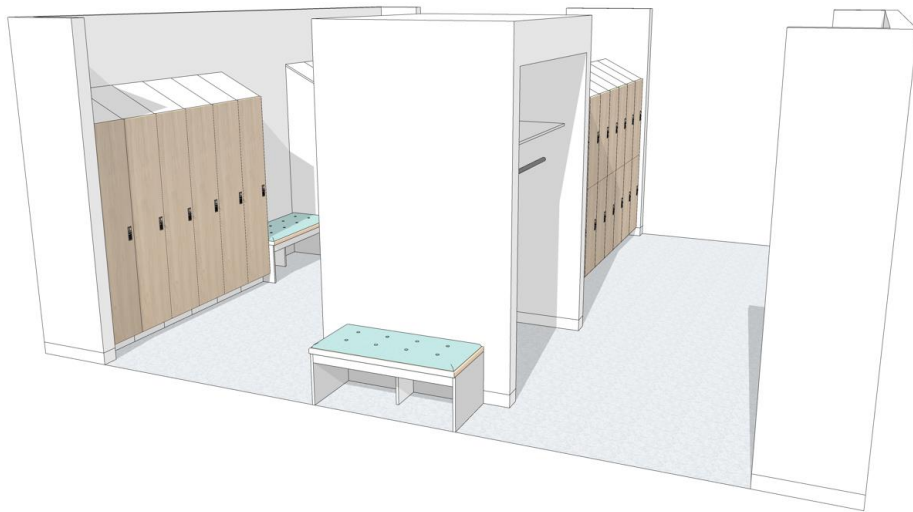
FINIS

- **Surface solide ou comptoirs en plastique stratifié et armoires en plastique stratifié ou en bois d'ingénierie. Consulter la section A5.1 des Normes d'aménagement pour de plus amples renseignements.**

CONCEPTION

- **Rangements individuels dans une zone centralisée. Généralement, un ratio d'un casier par employé est recommandé.**
- **Les casiers à hauteur double sont l'option par défaut dans le Cahier de planification du Milieu de travail GC.**
- **Fournir des bancs.**
- **Fournir divers types et diverses tailles de casier pour répondre au niveau de mobilité et aux besoins du groupe (consulter le [Guide de conception du Milieu de travail GC](#) pour de l'information supplémentaire).**
- **Fournir des garde-robes près des casiers et/ou aux entrées principales.**
- **Il est possible d'ajouter des casiers plus petits pour les visiteurs.**
- **L'espace peut être semi-fermé ou fermé pour diminuer la transmission du son.**

EXEMPLE



OCCUPANTS : S.O.

(Non compris dans le taux d'occupation)

INTIMITÉ VISUELLE : faible

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : faible

TAILLE MOYENNE : 0,5 m² par occupant

TECHNOLOGIE S.O.

MÉCANIQUE

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

ACCESSIBILITÉ

- Il est recommandé de placer les numéros des casiers à une hauteur de 50 mm. Les numéros doivent être tactiles et être en contraste élevé avec le fini adjacent.
- Le fini de la porte du casier doit être en contraste avec les armoires, les poignées ou les dispositifs de verrouillage autour ainsi qu'avec les finis des murs.
- Prévoir au moins un banc accessible sur une voie de circulation accessible.
- Pour être considérés comme accessibles, les bancs doivent être d'au moins 760 mm (30 po) de profondeur sur 1830 mm (72 po) de longueur et avoir une surface de plancher libre de 900 mm (36 po) sur toute la longueur du banc. La surface du dessus du banc doit être entre 480 mm (19 po) et 520 mm (20 po).
- Les bancs accessibles doivent être fournis avec une barre d'appui horizontale d'au moins 1200 mm (48 po) de longueur, centrée sur la dimension de longueur du banc et montée entre 750 mm (30 po) et 850 mm (33 po) au-dessus du plancher fini.
- La poignée du casier doit pouvoir être utilisée à une main sans avoir à serrer fort, à pincer, ni à tordre.
- Tringle basse dans une section de la garde-robe.
- Cintres amovibles pour manteaux (non attachés à la tringle).
- Les commandes et les étagères doivent être faciles d'accès.
- Largeur libre minimale de 1700 mm (67 po) dans les couloirs.
- Éviter les corridors sans issue.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Envisager des solutions d'aménagement intérieur visant à définir l'espace, à déterminer les lignes de visibilité et à absorber les sons (c.-à-d. panneaux soutenus ou suspendus aux murs ou autres types de séparations) et à séparer les vestiaires des autres zones ou des autres points de travail.

EXEMPLE



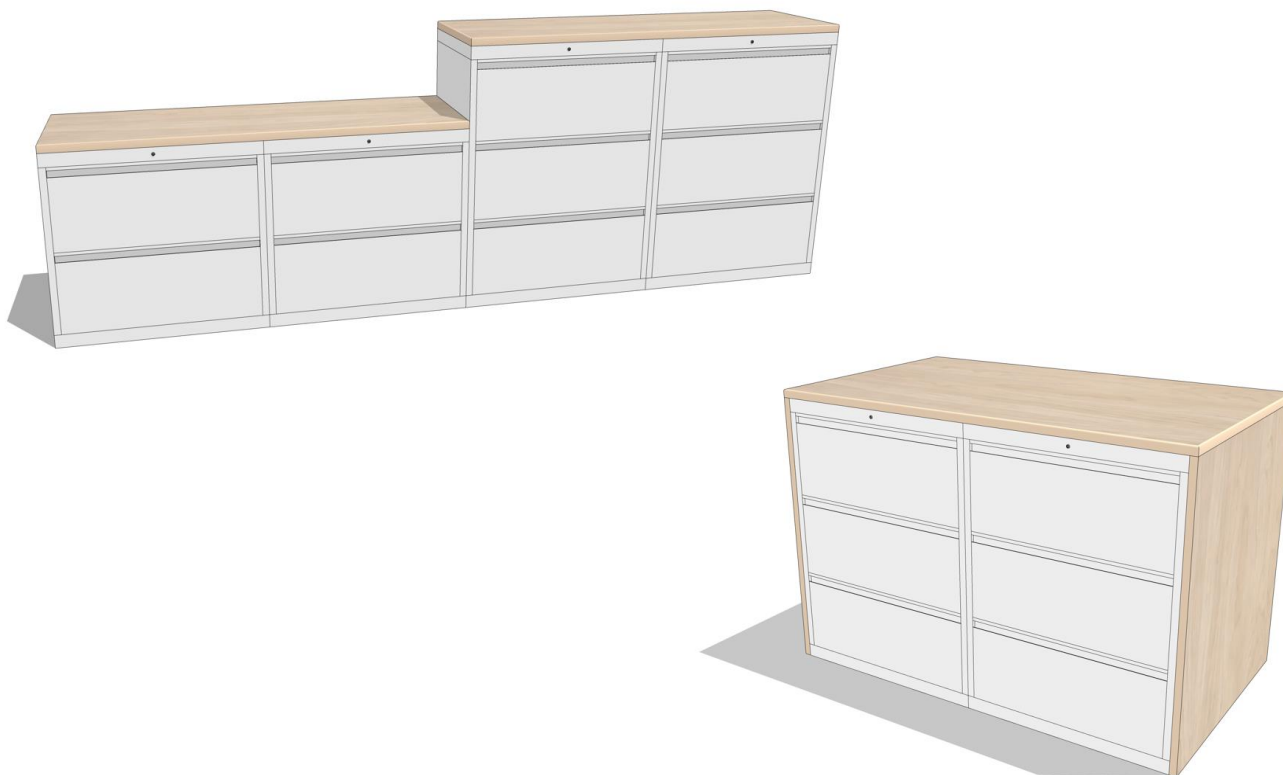
EXEMPLES D'OPTION DE CASIERS (VARIENT SELON LES PRODUITS)

- Tringle pour manteaux
- Plateau à chaussures
- Étagères
- Classeurs
- Crochets
- Bac
- Pleine hauteur
- Demi-hauteur
- Serrure à clé
- Serrure à clavier numérique
- Etc.

CONCEPTION

- Un espace de classement centralisé facultatif doit être fourni seulement en fonction des besoins du groupe en matière de classement du papier (conforme à une stratégie de numérisation active et/ou de modernisation de la gestion de l'information) ou pour l'entreposage des fournitures.
- Les classeurs peuvent être regroupés et être munis d'une surface commune pour offrir une surface de travail (classeurs d'une hauteur de trois tiroirs).
- S'assurer que la surface commune ne dépasse pas par-dessus les ouvertures de tiroirs.
- Des tiroirs de classement individuels sont offerts pour les casiers personnels, au besoin.

EXEMPLE



OCCUPANTS : S.O.

(Non compris dans le taux d'occupation)

INTIMITÉ VISUELLE : S.O.

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : S.O.

TAILLE MOYENNE : 5 m²

TECHNOLOGIE S.O.

MÉCANIQUE

- Consulter le document **Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes**, pages 5 et 6.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- Consulter le document **Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes**, pages 3 et 4.

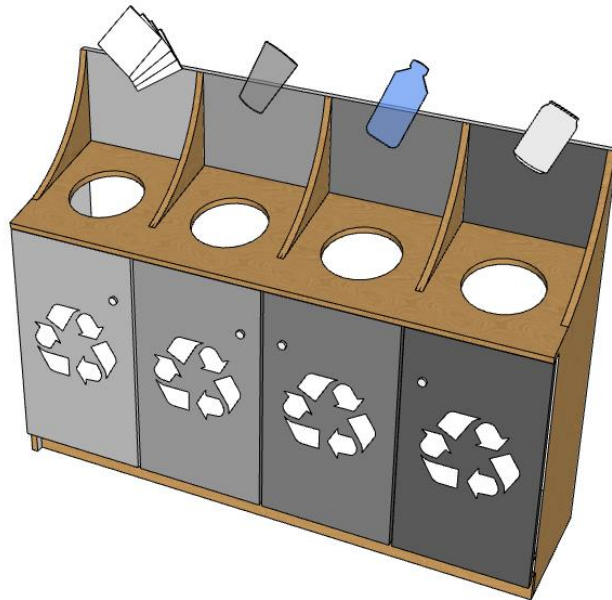
ACCESSIBILITÉ

- Prévoir une autre surface de travail plus basse si l'espace le permet.
- Les classeurs doivent avoir une hauteur maximale de trois tiroirs.

CONCEPTION

- **Unités centralisées pour les déchets ménagers et le recyclage.**
- **Une unité doit être adjacente aux cuisinettes/salons.**
- **Envisager de les placer près des voies de circulation et des entrées pour plus de commodité.**
- **Aire ouverte, environ une unité par 200 m².**
- **Faciliter l'élimination des déchets et le recyclage du papier ainsi que du plastique.**

EXEMPLE



OCCUPANTS : **S.O.**

(Non compris dans le taux d'occupation)

INTIMITÉ VISUELLE : **S.O.**

INTIMITÉ ACOUSTIQUE : **S.O.**

TAILLE MOYENNE : **0,5 m²**

TECHNOLOGIE **S.O.**

MÉCANIQUE

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

- **Consulter le document Spécifications générales et bureaux à aires ouvertes, pages 3 et 4.**

ACCESSIBILITÉ

- **Portée avant max. 500 mm (19 po).**

[Guide de conception de Milieu de travail du GC](#)

[Normes d'aménagement en milieu de travail du gouvernement du Canada](#)

[Liste de contrôle de la conception du Milieu de travail GC](#)

[Cahier de planification du milieu de travail GC](#)